



**Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**



**NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR « CONSEIL REGIONAL DU CENTRE »**

**DOSSIER : AP1\_n° 455 Axe 2 Pmg 1 Programme Expérimentation Région centre.....**

***Intitulé du projet : Visa Compétences Jeunes***

***Porteur du projet : Conseil régional du centre - Le Président François BONNEAU***

***Evaluateur du projet : CEREQ***

***Région(s) d'expérimentation : région centre***

## **Date de démarrage effectif de l'expérimentation : septembre 2009**

**La durée du projet visa compétences jeunes couvre la période allant de septembre 2009 à décembre 2010.**

### Contexte du projet :

Au regard de la crise qui a durement touché les jeunes (plus de 20 000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en région), le Conseil régional a réuni au printemps 2009, plus de 200 jeunes. Ces rencontres ont révélé des besoins d'accompagnement et de formation rapide et courte dans la structuration de la démarche de construction de projets professionnels. Les jeunes souhaitent être acteurs de leur orientation.

**Par la mise en œuvre d'un visa Compétences Jeunes, la Région répond à cette demande.**

### Définition du projet :

Le visa compétences jeunes est une action de formation et d'accompagnement de courte durée (durée moyenne : 50h00) destinée à aider dans le processus d'inclusion professionnelle les jeunes durement touchés par la crise sortis de l'université avec ou sans diplôme. Le dispositif reste ouvert y compris aux jeunes en cours de formation qui souhaitent anticiper la problématique de l'insertion professionnelle à l'issue de leurs études.

Le contenu est individualisé avec systématiquement une entrée selon les usages. Pour favoriser les usages TIC dans les pratiques pédagogiques et l'accompagnement, l'utilisation d'une plate forme technologique de gestion pédagogique des actions (plate forme Libres Savoirs) est rendue obligatoire pour les prestataires de la formation.

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

- **Objectif général du Projet**

Agir, accompagner, former le jeune dans une démarche d'orientation et d'inclusion sociale. Le « Visa Compétences Jeunes Centre » est un élément structurant pour le jeune en démarche de recherche d'emploi. Ce visa a pour objectif essentiel de faire acquérir et/ou de renforcer les compétences et connaissances nécessaires à un jeune pour comprendre la réalité du monde du travail, construire un projet professionnel vers l'emploi, se valoriser et s'engager dans un processus de recherche d'un emploi et d'un métier adapté à ses acquis, ses compétences et ses choix.

Pour favoriser le mixage des publics et la richesse des effets induits par l'ouverture à des publics de caractéristiques socio-économiques et niveaux d'études différents, ce visa reste ouvert à tous les publics jeunes post-bac indépendamment de leur statut.

Ce projet s'inscrit Pour la Région Centre dans la continuité des choix techniques et stratégiques du PRDF mis en œuvre dans le champ des savoirs de base par le biais du dispositif de formation aux visas Libres Savoirs : Permettre au plus grand nombre l'accès libre à la formation et à l'accompagnement vers l'emploi et l'inclusion sociale.

- **Objectifs opérationnels**

Objectifs sur le plan global : Accompagner, former près de 1250 jeunes. La démarche de personnalisation et d'individualisation d'une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement et de formation du jeune, s'inscrit dans un ensemble d'objectifs, notamment :

- Améliorer l'entrée sur le marché du travail des jeunes par un dispositif d'appui permettant une recherche d'emploi avec les meilleurs atouts.
- Outiller le jeune et le mettre en confiance par rapport aux atouts et compétences qu'il détient effectivement.
- Aider les acteurs de l'insertion Missions locales et Pôle emploi en enrichissant la panoplie des moyens disponibles par un dispositif de formation spécifique qui vient compléter leur boîte à outils.

Le visa est une offre de formation/accompagnement sans obligation de prescription. Il offre une réponse rapide au besoin de formation et doit nécessairement être adapté aux attentes spécifiques et personnelles du jeune en recherche d'emploi ou d'orientation par la pratique. Dans ce sens, l'expérimentation d'un ou plusieurs métiers en situation (découverte métier) peut être proposée afin de permettre au jeune une confrontation à l'exercice d'un métier en situation réelle de travail.

### Objectifs 2009 et 2010

- De septembre à décembre 2009 : Réalisation de 250 visas
- De janvier à décembre 2010 : Réalisation de 1000 visas

A noter : Le projet prévoit la réalisation de 1250 visas (objectif maximal) de septembre 2009 à décembre 2010, sachant que l'annexe à la convention portant descriptif du projet précise que « la formation aux visas d'une durée moyenne de 50h00 pourra être renouvelée si besoin à la demande du jeune en fonction du projet professionnel ». Cette clause induit que le nombre de jeunes formés et/ou suivis pourrait ne pas correspondre au nombre de visas réalisés.

### Premiers enseignements et retours d'expérience:

Initialement prévu en priorité pour les jeunes diplômés de l'université en besoin d'accompagnement dans le processus d'inclusion sociale, nous avons été amenés à ouvrir le dispositif de formation aux jeunes universitaires en cours de formation qui souhaitent anticiper les problèmes d'insertion professionnelle à l'issue de leurs parcours.

Compte tenu des nombreuses sollicitations de jeunes en situation de « détresse » le dispositif a été ouvert aux titulaires du Bac (et Bac pro) en articulation avec les structures d'accueil (Missions locales, PAIO..). Ce sont en majorité des demandeurs d'emploi qui ont « décroché » avec l'Université et/ou ont choisi de travailler dès acquisition du bac et qui ont été fragilisés par la crise.

Le volume horaire varie selon les besoins spécifiques de chaque jeune. La durée moyenne est de 50h00. Conformément à l'annexe à la convention, la formation peut être renouvelée si besoin à la demande du jeune en fonction de son projet professionnel et de son niveau. Si quelques jeunes ont souhaité poursuivre leur formation et bénéficier d'un second visa, certains organismes de formation ont eu à répondre à des demandes d'accompagnement et de formation très ciblées (simulation d'entretien de recrutement uniquement, séances de revalorisation de soi.....). La durée du visa est parfois inférieure à la durée moyenne indiquée, l'objectif essentiel étant une solution adaptée à l'issue de la formation et une insertion professionnelle durable.

## **2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)**

### Réalisation des actions de formation

Phase 1 (de septembre à décembre 2009) :

Très rapidement compte tenu des délais, la répartition des 250 visas programmés sur le second semestre 2009 a été assurée selon les besoins et spécificités des territoires et en veillant au maillage de l'ensemble des territoires. La Région s'est appuyée pour la réalisation des visas sur le réseau des 26 Espaces Libres Savoirs (ELS) au titre de cette phase dès septembre.

188 visas inscrits sur la plate forme libres savoirs dont 165 entièrement réalisés et attestés par le formateur (11 jeunes ont bénéficié de 2 visas, soit, 176 bénéficiaires inscrits au visa compétences jeunes au titre de la phase 2009) 2 inscriptions sont portées refusées sur la plate forme Libres savoirs pour annulation de l'inscription par les jeunes concernés. 21 visas inscrits n'ont pu être terminés. Ces abandons s'expliquent souvent par la situation économique et sociale des jeunes (grande précarité). De ce fait, les organismes de formation font face à la volatilité de ce type de publics.

Phase 2 (de janvier à décembre 2010) :

La répartition des 1000 visas programmés au titre de l'exercice 2010 s'est faite par le biais d'un appel à projet lancé dès septembre 2009. Un large maillage des territoires a été assuré. 34 organismes de formation dont 25 ELS (sur les 26 labellisés depuis 2006) sont engagés dans la réalisation de ces visas.

Dès janvier 2010, les organismes de formation retenus sur le projet ont commencé à déployer leurs actions autour du visa compétences jeunes.

Aussi, le calendrier prévisionnel de mise en œuvre a été largement respecté par une bonne anticipation (délais de lancement de l'Appel à projets, CAO.....)

596 visas inscrits sur la plate forme libres savoirs au titre de l'année 2010. La clôture des actions de réalisation 2010 étant prévue pour le 2 mars 2011, les données pour cette phase portent sur le bilan d'inscription.

**A noter - Dates et délais pour les résultats intermédiaires et/ou finaux :** le bilan définitif global du projet ne pourra être dressé que vers la 2<sup>ème</sup> semaine de mars car le projet visas compétences jeunes s'est appuyé sur la démarche générale liée au dispositif visa libres savoirs et les termes du conventionnement avec les organismes de formation. Ainsi, les organismes de formation ont près de 2 mois pour terminer les réalisations des actions de formation engagées avant le 31 décembre de l'exercice concerné (cette clause permet aux organismes de formation de ne pas bloquer dès novembre les inscriptions de nouveaux jeunes pour s'assurer du temps nécessaire à la réalisation de l'ensemble de l'action de formation).

Au regard de ces délais de réalisation, les premiers résultats (effets induits, solutions à l'issue de la formation, impacts....) ne pourront être connus avant le 1er trimestre de l'année 2011

**Globalement les statuts CSP et les niveaux des 784 inscrits sur la plate forme technologique Libres Savoirs (phases 1 et 2 du projet) se présentent comme suit :**

**Statuts :**

Demandeurs d'emploi : 655

Salariés : 35

Etudiants : 55

Mères au foyer : 4

Sans activités : 35

**Suivi, animation et professionnalisation des acteurs de la formation**

**- Suivi de réalisation et pilotage du projet :**

Rappel : Dans le montage du projet, le Conseil régional est le seul porteur du projet. Les structures d'accueil - orientation et prescriptrices de formation (Missions locales, PAIO, CRIJ, Pôle Emploi...), les partenaires sociaux (OPCA, Branches) les partenaires économiques (TPE/PME) sont sollicités directement par les organismes de formation engagés dans la réalisation des visas pour travailler ensemble sous diverses formes en fonction des spécificités de chaque territoire.

Un Comité de pilotage a été mis en place au niveau de la Direction Générale Formation Education. Piloté par le Directeur général, une réunion trimestrielle est organisée et regroupe des représentants de la direction des formations professionnelles, de la direction des lycées, de la direction des programmes, de la direction des ressources, de la cellule de gestion administrative et financière Formation professionnelle et les 3 chefs de projets retenus par le Fonds Jeunes pour le compte de la Région centre.

Un Comité de suivi mensuel est organisé. Piloté par le chef de projet, il regroupe l'équipe d'animation et de professionnalisation dédiée au réseau Libres Savoirs, l'équipe d'animation éditoriale chargée de la veille pédagogique et de l'animation éditoriale de la plate forme technologique libres savoirs, de l'équipe chargée de la maintenance de la plate forme et l'équipe AMO Libres savoirs.

Afin d'assurer un suivi sur le plan qualitatif, un questionnaire de satisfaction destiné aux jeunes bénéficiaires a été construit avec l'équipe d'animation et les ELS. Il a été mis en ligne depuis novembre 2009 sur le site de la Région pour permettre aux jeunes de le renseigner à l'issue de leur formation. Les premiers résultats montrent une satisfaction des jeunes qui s'avèrent en attente d'abord d'un contact individualisé et d'échanges valorisants leur permettant de briser leur isolement et de construire un projet.

#### **- Animation et professionnalisation du réseau :**

Plusieurs réunions de travail ont été organisées sur différents territoires pour expliquer le projet et permettre son appropriation par les acteurs concernés (Missions locales, PAIO, Pôle emploi...).

Des forums avec les entreprises ont été organisés avec les jeunes notamment : par les ELS à Tours (AFPP, ARPEC GRETA de l'Indre et Loire - le 8 décembre 2009), par les jeunes en formation à l'ELS d'Orléans (INFREP - le 19 décembre 2009) et à Déols dans l'Indre lors du forum « l'entreprise en scène » (CFOR - le 18/19 juin 2010) à Vendôme avec l'ELS.....

Des accompagnements ont été assurés en 2009 et en 2010 auprès des jeunes et des organismes de formation engagés dans l'expérimentation (création de blogs et WIKI.)

Des ateliers de professionnalisation en présentiel et à distance ont été organisés pour favoriser la modernisation des pratiques pédagogiques, l'usage des TIC par les formateurs (Web2.0, réseaux sociaux, gestion de l'identité numérique...)

Une page facebook « Visas compétences jeunes » a été créée pour répondre à la demande des jeunes en besoin de communiquer et d'échanger sur les mêmes problématiques liées au processus d'insertion professionnelle :

<http://www.facebook.com/#!/pages/Visa-Competences-jeunes/126014387431743?ref=search>

- Plusieurs ateliers de professionnalisation ont été ouverts aux acteurs de la formation engagés dans la réalisation des visas, notamment, en vue de créer un visa générique avec production de ressources afin de faciliter le travail des organismes de formation qui souhaitent programmer des séquences de formation à distance. De ce fait, un espace collaboratif « AGORA Project » a été ouvert aux formateurs ce qui favorise les échanges et la mutualisation. Les travaux ont bien avancé. D'autres thématiques ont été abordées (Les offres de professionnalisation sont mises en ligne sur la plate forme libres savoirs : [www.libres-savoirs.regioncentre.fr](http://www.libres-savoirs.regioncentre.fr))



Un forum a été organisé le samedi 18 septembre 2010 à l'Hôtel de Région. Il regroupait l'ensemble des acteurs engagés dans la réalisation des visas compétences jeunes, organismes de formation (gestionnaires et formateurs) jeunes bénéficiaires de visas, élus régionaux (Président de Région, Vice Présidente chargée de la formation...) Plus de 200 personnes invitées dont les bénéficiaires de visas compétences jeunes. La presse et les médias locaux ont été invités. (Le samedi a été choisi pour permettre à ces jeunes bénéficiaires qui ont trouvé du travail à l'issue de leur formation de participer à cet évènement pour témoigner notamment de leurs expériences).

Une journée technique portant sur le bilan intermédiaire et le développement du visa compétences en FOAD a été organisée avec le réseau des 26 ELS à Amboise le 13 décembre 2010.

Communication et information : Eléments essentiels pour la réussite d'un projet, plusieurs actions ont été menées pour communiquer, informer et assurer la promotion de l'offre visas compétences jeunes (presse, TV, radio...organisation de forums....)

La Région a organisé le 13 septembre 2010 des sessions de diffusion de spots radios au niveau des radios locales pour informer et assurer la promotion de l'offre de formation. La durée de diffusion était de 10 jours à raison de 6 spots/jour. Les radios concernées, sur l'ensemble du territoire, sont : Vibration, Virgin, Chérie FM, Forum, NRJ, Alouette, Forum, Radio Campus, France Bleu.

La Région, par le biais de la newsletter du réseau Libres savoirs (une édition chaque mois) assure l'information et la communication autour du projet visas Compétences jeunes. Essentiellement par le biais d'interviews des premiers inscrits à la formation à ce visa. Les formateurs engagés dans la réalisation des visas apportent leurs témoignages. Plusieurs reportages ont été assurés sur les activités développées par les ELS et organismes de formation autour de ce projet

Des actions d'accompagnement ont été réalisées pour aider les jeunes à créer leurs blogs, wiki, communiquer sur leurs projets, valoriser leurs compétences et présenter leurs CV.....

Une plaquette guide adaptable en fonction des spécificités de chaque ELS et de leurs territoires d'implantation a été élaborée et adressée aux structures pour les aider à communiquer autour de ce projet.

Création d'un outil-guide d'utilisation du visa Compétence jeunes : Il permet de communiquer et d'expliquer le projet par le biais de témoignages de formateurs et/ou de jeunes bénéficiaires. L'équipe chargée de l'animation éditoriale et communication dans le cadre du projet libres savoirs a été missionnée pour la création de cet outil mis en ligne sur la plate forme Libres savoirs dès décembre 2009 ([www.libres-savoirs.regioncentre.fr](http://www.libres-savoirs.regioncentre.fr)).

Organisation d'ateliers « marketing et création d'évènementiels » : Les opérateurs de la formation ont été accompagnés dans l'organisation d'évènementiels autour du projet (cérémonies de remises de visas compétences jeunes, portes ouvertes et présentation de travaux en présence de partenaires locaux et mobilisant les médias locaux, presse, radio.) De nombreuses cérémonies de remises de visas ont été organisées sur l'ensemble du territoire régional (Loiret, Indre-Et-Loire.....)

Mise en œuvre sur la plate forme libres savoirs d'une fonctionnalité d'inscription à distance pour tous les jeunes en besoin de formation et d'accompagnement afin de favoriser l'inscription du plus grand nombre. Cet outil est téléchargeable pour les organismes de formation engagés dans l'expérimentation qui souhaitent l'avoir directement sur leur site. Le nombre de demandes

d'inscription est encourageant : plus d'une centaine de demandes à distance d'inscription a ainsi été recueillie.

### **Premiers retours d'expériences et enseignements sur le plan des modalités organisationnelles :**

D'un point de vue délais : il s'avère plus que nécessaire d'intégrer dans la construction du projet le temps de maturation nécessaire pour faire connaître l'offre de formation, lui permettre de s'intégrer pleinement dans le « paysage » régional, dans les circuits d'information et les « boîtes à outils » des partenaires , structures prescriptrices (ML, PAIO, Pôle Emploi..) et acteurs de la formation (Universités, campus, IUT,....)

Pour les organismes de formation : donner le temps pour le retour sur investissement car sur le plan opérationnel d'énormes efforts et moyens sont déployés (y compris parfois en décalage par rapport au financement perçu). Certains organismes alertent sur le coût de la formation. Selon ces opérateurs, ce coût sous-estime les contraintes liées à ce type de public (grande précarité et grande volatilité) qui induit des organisations particulières, une grande disponibilité des formateurs (entrée et sorties permanentes, relances régulières des jeunes « décrocheurs », difficultés d'organisation, travail psychologique nécessaire pour redonner confiance et motiver le jeune....). De ce fait, ces acteurs de la formation expliquent en partie leur engagement autour du projet par leur volonté de capter un nouveau public, les jeunes de niveau universitaire. Or, pour ces opérateurs de formation, le retour sur investissement se fera une fois tout le process bien construit, « rodé » avec une offre conséquente de séquences de formation et d'accompagnement à distance pour les jeunes qui enchaînent les missions d'intérim et qui ne sont pas disponibles pour suivre de façon continue une action de formation.

Sur le plan organisationnel et opérationnel, intégrer une grande souplesse dans la mise en œuvre du projet ce qui permet d'ajuster, de recadrer en fonction des situations sur le terrain et des enseignements tirés dès les premières expériences.

### **Perspectives 2011**

**La durée du projet retenu par le Fonds-Jeunes est de septembre 2009 à décembre 2010.**

Cependant, les élus du Conseil régional du Centre issus de la nouvelle mandature ont pleinement consacré le projet « Visa Compétences jeunes » dans leurs choix stratégiques en faveur du développement de la formation et des efforts de mobilisation en direction des publics jeunes fragilisés par la crise.

A ce titre, l'Appel à projet portant commande régionale de formation professionnelle au titre de l'année 2011 lancé à la fin du premier semestre 2010, intègre le visa Compétences jeunes dans la gamme des actions de formation qui doivent être proposées gratuitement aux publics jeunes de la région centre à la recherche d'une insertion sociale.

En s'appuyant sur l'expérience enregistrée par le biais de cette expérimentation l'offre régionale de formation aux visas compétences jeunes est désormais ouverte à l'ensemble des publics jeunes âgés de plus de 16 ans et sortis du système de formation scolaire (y compris les niveaux infra bac) afin de répondre aux besoins les plus larges des jeunes fragilisés.



Au titre de l'année 2011, la Région financera dans le cadre du programme de formation professionnelle, 1500 visas compétences jeunes : L'expérimentation a donc eu un effet de levier sur la mise en place de ce dispositif qui est désormais pérennisé.

CERTIFICAT :

Je soussigné, François BONNEAU, responsable de la structure porteuse du projet Visas Compétences Jeunes, AP1\_n°455, certifie exactes l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : le 28 janvier 2011

Signature :

Pour le Président du Conseil régional du Centre  
et par délégation  
La Directrice Adjointe  
des Formations Professionnelles



Martine BRODARD